Université Lumière – Lyon 2 U.E.R. de sciences économiques et de gestion

Les politiques agraires en Algérie de 1959 à 1972 : rupture ou continuité ?

par Mourad BOUKELLA

Thèse de doctorat de 3^e cycle en Sciences économiques sous la direction de M. Yves BOUCHUT soutenue le 13 mai 1983

devant un jury composé de : M. Yves BOUCHUT, professeur agrégé M. Slimane BEDRANI, maître de conférences agrégé M. Hugues PUEL, chargé de conférences M. Abdelwahab REZIG, chargé de cours

Table des matières

• •		I
Thè	se au format PDF .	3
	Avant-propos	3
	Chapitre introductif : Théorie et politique dualiste de développement	3
	Problématique : objet et champ d'étude	3
	Première partie. Dualisme rural et politique agraire du plan de Constantine	4
	Première sous-partie. La formation historique des structures en Algérie	4
	Deuxième sous-partie. La politique agraire du plan de Constantine	4
	Deuxième partie. La politique agraire algérienne : 1962-1972	4
	Introduction : les conditions d'émergence du secteur public	5
	Première sous-partie. La politique agraire dans le discours sur le développement .	5
	Deuxième sous-partie. Discours et réalité : la confrontation aux « faits »	6
	Conclusion générale	6
	Bibliographie	6
	Tahla das matiàras	6

Je dédie ce modeste travail à la mémoire de Rachid CHAKER

Etudier l'économie, ce n'est pas chercher à acquérir un ensemble de réponses toutes prêtes à des questions économiques, c'est apprendre à ne pas se laisser induire en erreur par les économistes. Joan Robinson (préface à :

L'accumulation du capital de R. Luxemburg)

Des berceuses que chantent les mères Aux nouvelles que lit le speaker Vaincre le mensonge partout dans le monde Dans le coeur, dans le livre, dans la rue Quel bonheur fantastique que de comprendre Comprendre ce qui s'en va et ce qui vient. Nazim Hikmet, Anthologie poétique



Les politiques agraires en Algérie de 1959 à 1972 : rupture ou continuité ?

Thèse au format PDF

Avant-propos

boukella_m_avant-propos.pdf

Chapitre introductif : Théorie et politique dualiste de développement

boukella_m_introduction.pdf

Problématique : objet et champ d'étude

boukella_m_problematique.pdf

Première partie. Dualisme rural et politique agraire du plan de Constantine

La politique agraire du Plan de Constantine ne peut être appréciée - dans les objectifs visés comme dans les modalités de réalisation de ces objectifs - que par rapport à l'état des structures agraires algériennes au moment de la mise en œuvre du Plan. Celles-ci ont été marquées par un long processus de transformation dont il convient d'analyser les jalons essentiels.

Cette analyse poursuit deux objectifs :

- Dans la sous-partie I, il s'agira de mettre à jour les effets contradictoires de l'accumulation du capital colonial au plan économique comme au plan social. Nous montrerons alors que ce qui est pensé comme "dualisme" n'est en fait que "l'effet de surface" d'une forme de reproduction du capital propre à la colonisation ¹.
- Dans la sous-partie II seront examinées les solutions apportées par le plan de Constantine aux problèmes posés par la question agraire Nous nous interrogerons sur la capacité de la politique économique du Plan à surmonter les contradictions et à restaurer l'accumulation du capital agraire en crise.

Première sous-partie. La formation historique des structures en Algérie

boukella m partie1-1.pdf

Deuxième sous-partie. La politique agraire du plan de Constantine

boukella_m_partie1-2.pdf

Deuxième partie. La politique agraire algérienne : 1962-1972

Dans cette deuxième partie, nous nous fixons pour tâche de rechercher les éléments explicatifs de la politique agraire algérienne depuis 1962, et d'en dégager au fur et à mesure les aspects communs ou distinctifs par rapport à la politique agraire menée dans le cadre du Plan de Constantine.

Notons que les contradictions inhérentes à la reproduction du capital colonial expliquent fondamentalement 1'exacerbation des La spécificité de la politique agraire algérienne, depuis 1962-1963, réside dans sa tensions sociales ayant abouti à la guerre de Libération Nationale. liaison1 intime avec l'intervention massive des pouvoirs publics dans l'activité économique depuis cette date. Cette intervention de l'Etat n'est pas de même nature que celle qui consiste, dans les pays de capitalisme avancé ou certains pays sous-développés, à prendre en charge les investissements en infrastructure économique et sociale conditionnant la rentabilité des investissements privés. Elle découle, au contraire, de la volonté politique de couvrir les secteurs—clefs du développement économique par la construction d'un puissant secteur public. Nous consacrerons notre introduction aux conditions d'émergence de ce secteur public.

Dès 1962-63, l'Etat intervient comme partenaire privilégié dans la définition de la politique agraire, notamment en direction des quelques deux millions d'hectares de terres riches laissées vacantes par leurs propriétaires européens, et mises en autogestion par une initiative des ouvriers agricoles. Mais les actions qui y sont entreprises sont -de même que dans toutes les autres sphères d'activité économique - largement empreintes de pragmatisme. Ce n'est qu'en 1966-67 qu'une cohérence globale de l'intervention étatique voit le jour, matérialisée dans une tentative de planification des activités économiques. Il devient alors possible d'identifier les choix économiques fondamentaux, ainsi que la place et le rôle assignés à l'agriculture, dans ce qu'il est convenu d'appeler la Stratégie algérienne de développement.

L'examen de celle-ci révèle, de la part du planificateur algérien, une représentation de l'agriculture et du monde rural fortement imprégnée, nous semble—t-il, de la vision dualiste du développement économique. Ce sera l'objet de la première sous-partie.

De cette représentation (théorique) de la place et du rôle de l'agriculture dans les problèmes du développement économique, découleront toutes les actions économiques (la politique économique) en direction du secteur agricole.

Ces actions économiques ne sont évidemment pas neutres socialement et politiquement. De ce fait, elles détermineront des changements tant qualitatifs que quantitatifs, dans le monde rural, qui interdisent de figer la réalité sociale, en qualifiant la période étudiée de « période d'attente ».

L'exposé des principaux aspects de la politique agraire poursuivie notamment entre 1966 et 1972 permettra peut-être, à la fois, la mise en évidence de ces changements et l'identification de l'enjeu du développement agricole au cours de cette période. Ces questions seront abordées dans la deuxième sous—partie.

Introduction : les conditions d'émergence du secteur public

boukella_m_partie2_introduction.pdf

Première sous-partie. La politique agraire dans le discours sur le développement

boukella_m_partie2-1.pdf

Deuxième sous-partie. Discours et réalité : la confrontation aux « faits »

boukella_m_partie2-2.pdf

Conclusion générale

boukella_m_conclusion.pdf

Bibliographie

boukella_m_bibliographie.pdf

Table des matières

boukella_m_tdm.pdf